



Eléments pour l'avis sur le projet de PLU de Chilly mazarin.

Nous avons choisi de classer les éléments en fonction des recommandations faites en partenariat avec ENE.

Comment ces recommandations ont-elles été traduites dans le projet de PLU ?

Un certain nombre d'éléments ont déjà été mis en place dans la réalité. D'autres ont déjà été intégrés dans le projet de PLU suite à nos interventions.

1/ Comment agir concrètement ? les outils d'urbanisme et une gestion responsable.

- Protéger les espaces naturels, agricoles et forestiers dans le PLU, sur la base de l'orientation « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) fixée par l'instruction du gouvernement du 29 juillet 2019 en faveur d'une gestion économe de l'espace grâce à la définition de Zones Agricoles Protégées (ZAP) ou de la Protection et la mise en valeur des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PAEN). A cet égard il est nécessaire d'établir un partenariat avec la SAFER.
- Mettre en place des projets de territoires adaptés aux enjeux environnementaux (SCOT, PCAET) permettant de respecter les couloirs écologiques, les trames vertes, bleues et noires, les espaces naturels et les zones humides.
- Certaines zones humides sont situées dans des OAP avec des constructions en devenir. Il faut renforcer les obligations de protection.
- Gérer les espaces publics pour favoriser la biodiversité : réintroduire une végétation locale et vivace, mettre en place un fauchage tardif, végétalisation des cours d'écoles, création de micro forêts.
- Désimperméabiliser les surfaces dans les équipements publics.
- Organisation de modes de transports alternatifs : zones de co-voiturage, pistes vélos, pédibus pour les écoliers, véhicules communaux électriques, parking à vélos, bornes électriques.
- Accompagner la transition énergétique : la meilleure énergie reste celle qui n'est pas consommée, recherche les sources possibles de réduction de consommation d'énergie, accompagner les ménages dans la rénovation énergétique de leur habitat (informer sur les différentes aides existantes), développer des sources d'énergie locales, adaptées aux territoires (méthaniseurs, panneaux photovoltaïques, pompes à chaleurs, géothermie...)
- Obligation d'installation sur les toits de dispositifs de production d'ENR sur 50%, exemplarité des équipements publics.

2/ Autres remarques :

- Mixité sociale: préciser le nombre de logements sociaux par secteur, notamment l'absence de ceux-ci en zone Ua ?

- Règles spécifiques pour les constructions de parking en sous-sol dans les zones de nappes affleurantes (limitation de niveaux, éviter le rabattement de nappe sur propriétés riveraines, rétablir la carte des nappes dans les documents tel qu'elle figurait dans le PLU de 2019).
- Imposer la réutilisation des eaux pluviales à la parcelle.

3/ Enfin quelques souhaits :

- Soutenir la transition agricole en assurant une alimentation collective saine et de qualité : mettre en place un cahier des charges exigeant vis-à-vis des fournisseurs (locale, de saison, en bio ou en agriculture raisonnée diminuer la viande en la remplaçant par des protéines végétales...)
- Développer une politique économique, sociale et culturelle relocalisée et circulaire pour améliorer le cadre de vie : créer localement de la richesse économique et un cadre de vie de qualité : espaces de coworking, télétravail, développement du tissu associatif, favoriser le commerce et l'artisanat de proximité, favoriser les réseaux d'entreprises...OAP thématiques.

Le 14 octobre 2023

Catherine Bonnot pour Avec Chilly
Jean-Pierre Moulin pour Essonne Nature Environnement